



Philippe Boucly, nouveau Directeur Général de GRTgaz

Philippe Boucly a été nommé Directeur Général de GRTgaz par le Conseil d'Administration de la société, pour un mandat de 4 ans. Il prendra ses fonctions à compter du 1^{er} janvier 2009.

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur des Mines de Paris, Philippe Boucly (56 ans) a débuté sa carrière en 1977 à la Direction de la Recherche de Gaz de France où il mène des études sur le comportement des stockages souterrains. En 1982, il rejoint la Direction Transport de Gaz de France où il s'occupe d'études d'acheminement du gaz pour le marché français.

De 1987 à 1994, Philippe Boucly prend des fonctions opérationnelles et manageriales sur la Région Ile de France puis à la tête de la Région Centre Atlantique de la Direction Transport. De 1994 à 1999, au sein de la Direction Internationale de Gaz de France, il est chargé de la coopération avec Gazprom et du développement des projets en Europe de l'Est et au sein de la Communauté des Etats Indépendants (CEI). Il est nommé Président du Conseil d'administration d'Ecogaz, une filiale qu'il crée en Russie pour développer des projets d'économie d'énergie et d'utilisation optimale du gaz naturel.

De 1999 à 2002, Philippe Boucly est Président du Directoire de Fragaz, une filiale commune de Gaz de France et Gazprom dédiée à la commercialisation de gaz naturel et de matériels gaziers entre les deux entreprises. De 2002 à 2008, il est alternativement membre puis Président du Directoire de SPP, la société gazière slovaque que GDF SUEZ et E.ON contrôlent conjointement.

GRTgaz est une société de GDF SUEZ. Son rôle consiste à exploiter, entretenir et développer le réseau de transport de gaz naturel en France, à l'exception du Sud-Ouest, sur les 4/5 du territoire national, soit un réseau d'environ 32 000 km.

Dans un marché européen en mutation, GRTgaz a une double mission :

- *acheminer le gaz naturel jusqu'aux clients dans des conditions de coûts et de sécurité optimales ;*
- *favoriser l'ouverture du marché du gaz naturel en France par la mise à disposition du réseau et des services qui lui sont associés, à tous les opérateurs agréés et en toute impartialité.*